



Prise de position du comité soumise à l'Assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 2006

1) Une volonté populaire à respecter. Et à comprendre. Un nouvel article de loi ne remet pas en question toute l'organisation scolaire. Des acquis pédagogiques à préserver.

La Société pédagogique genevoise (SPG) prend acte du succès de l'initiative populaire « *Pour le maintien des notes à l'école primaire* » (IN 121) et de l'échec de la tentative de compromis mis en place à la rentrée 2005. S'il convient de **respecter la volonté populaire**, il faut aussi rappeler que le texte de l'initiative 121 qui modifie la loi sur l'instruction publique (LIP) ne change pas fondamentalement la situation actuelle puisque les notes, globales et trimestrielles, existent déjà, et que la promotion au sens strict n'est pas automatique. Il est toutefois évident que dans l'esprit des initiants (Arle – association refaire l'école) il y a une tout autre vision de l'école que celle qui a été défendue par l'association professionnelle et syndicale. Il s'agit donc maintenant d'estimer en quoi la volonté populaire se rapproche ou pas des thèses défendues par la SPG ou de celles des initiants. Il est toutefois clair que la seule modification de l'article sur l'évaluation de la LIP (art. 27) ne saurait bouleverser l'organisation scolaire au-delà du texte voté. Il est aussi impératif que des options pédagogiques éprouvées telles que l'évaluation formative, les avancées dans les didactiques et le suivi collégial des élèves, par exemple, ne soient pas écartées par méconnaissance.

2) Une responsabilité à assumer. Un investissement du corps enseignant à reconnaître. L'essai de l'unification à la rentrée 2005 n'a pas été transformé.

La SPG est consciente qu'en s'impliquant d'abord dans la rédaction d'un contre-projet à l'IN 121 et en défendant ensuite le nouveau livret scolaire 2005 et les dispositions réglementaires qui l'accompagnaient, elle a joué un rôle important pour tenter de **pacifier l'école**. En effet, la SPG s'est engagée pour convaincre le corps enseignant primaire qu'il y avait des concessions importantes à faire de part et d'autre, et, sur ce point, elle a été entendue. Elle mesure aujourd'hui que, suite au rejet du contre-projet du Conseil d'Etat par le parlement (17 février 2006) et l'acceptation de l'IN 121 le 24 septembre 2006, les efforts considérables demandés aux enseignants primaires n'ont pas eu l'effet positif escompté. Il y avait légitimement des collègues peu enthousiasmés par les préceptes de la rénovation et d'autres qui étaient très réticents à céder des acquis avant la votation. Pourtant, à force de persuasion, tout le monde a joué le jeu et l'unification de l'école dès la rentrée 2005 n'a pas été un vain mot. Le syndicat aurait aussi souhaité que cela rime avec moyens mais, hélas, les postes de responsables d'école n'ont pas été intégrés au budget et la situation dichotomique avec des écoles en projet d'une part et celles en plan de travail d'autre part a perduré, empêchant la bonne **lisibilité du système**. Toujours est-il que le nouveau livret scolaire a été bien accepté par les enseignants et les parents. Mais cela ne pouvait suffire pour remporter la votation. La voix des professionnels n'a pas, selon toute vraisemblance, pesé lourd dans la balance. La SPG a donc une lourde responsabilité envers le corps enseignant pour l'avoir enjoint à ne pas céder à l'attentisme et à la facilité, et entend bien l'assumer pleinement, sans se renier. A cette tâche s'ajoute celle de tenter, dans un contexte difficile, de rendre malgré tout compréhensibles les pratiques des enseignants et les changements à venir.

3) Entre régression et évolution, des défis à relever, un professionnalisme à saluer. Un travail militant et un fonctionnement démocratique à souligner.

La SPG remercie tous les collègues pour leur **professionnalisme** et reste persuadée que même s'il faut passer par une période de régression, même si la déception peut être grande au lendemain de la votation, l'expression populaire représente aussi un défi qu'il convient de relever sans délai et sans oublier la vraie évolution qu'a connue l'école, et qui ne peut être balayée sans autre. Elle relève aussi le travail militant de qualité que ses membres, le Conseil représentatif (CR) et le comité ont effectué sans relâche, portant avec courage, ténacité et pugnacité les positions prises démocratiquement par les instances de la SPG. Cette tâche était loin d'être aisée ; elle a pourtant été réalisée jusqu'au bout avec conviction, sans laisser transparaître un quelconque défaitisme ou renoncement.



4) Des attaques insensées, une dévalorisation systématique. Les fantasmes au sujet du triangle SPG-FPSE-GAPP exacerbent une agressivité inutile.

La SPG est aussi obligée de constater que si le comité unitaire 2 xNON, avec le peu de moyens qui étaient à sa disposition, a parfaitement fonctionné et doit être remercié ici, l'association professionnelle s'est trouvée beaucoup trop seule au front durant la campagne de la votation. La SPG subit depuis le 24 septembre des attaques insensées mais qui sont, d'une certaine manière, à la hauteur de son engagement. Il n'en demeure pas moins que les accusations fantaisistes, la **campagne de dénigrement dirigée contre le syndicat** et orchestrée par certains députés et médias doivent être dénoncées avec la plus grande vigueur. La SPG s'offusque également de la dévalorisation systématique qui est faite au lendemain du 24 septembre des structures de l'enseignement primaire et de ses acteurs. Ainsi, déclarer par exemple que les enseignants ne sont actuellement que des animateurs est proprement scandaleux. Quant à la manière dont l'Arle prétend résoudre la question des moyens en renvoyant dans les classes les formateurs de l'enseignement primaire, elle pourrait prêter à sourire par le simplisme avec lequel elle est abordée si elle ne dénigrait pas de manière grossière à la fois le travail de l'ensemble des collaborateurs du centre de formation de l'enseignement primaire (CeFEP) et niait en même temps les **ressources essentielles** dont ont besoin les enseignants au quotidien. Demander quasiment la fermeture du CeFEP revient à dire que la formation continue peut être supprimée. Ce n'est pas la vision de l'association professionnelle qui, encore une fois, s'implique fortement pour que le **perfectionnement professionnel** ainsi que ceux qui le dispensent, soient reconnus et toujours davantage performants. Ces préoccupations rejoignent naturellement celles qui ont trait à la **formation initiale** des maîtres. La virulence des attaques contre l'Université et la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE) en particulier, faculté qui délivre la licence mention enseignement (LME, titre requis pour enseigner dans le primaire à Genève), est inquiétante car les arguments pour demander l'éradication de la faculté sont infondés ou continuent à se complaire dans le registre de l'invective gratuite.

5) Faire échec à l'échec scolaire : une priorité. Mais sans tout détruire, sans recourir au simplisme. Pour parfaire l'école, il faut innover et croire à la réussite pour tous.

La SPG reste persuadée que, dans un monde qui s'est singulièrement compliqué, les solutions simplistes empreintes de populisme et de « nostalgie » n'ont pas leur place. Non seulement parce qu'elles ne proposent rien de constructif pour améliorer l'école, mais aussi et surtout parce qu'elles ne peuvent, à moyen terme, que faire disparaître purement et simplement l'école sous sa forme et ses valeurs actuelles, c'est-à-dire **une école républicaine, laïque et gratuite**. La SPG rend chacun attentif au fait que les propositions faites par les initiants, pour l'instant, ressemblent à s'y méprendre à une volonté de destruction massive de l'instruction publique. Personne ne peut prétendre détenir la solution. L'école est loin d'être parfaite ; elle continue à exclure en empêchant des jeunes d'obtenir une formation adéquate et, par conséquent, une place dans la société. Mais **l'échec scolaire n'est pas une fatalité**. Et même si l'école en tant qu'institution ne peut être rendue entièrement responsable de cette situation qui fait qu'un cinquième des élèves n'a pas acquis à la fin de la scolarité obligatoire tous les objectifs d'apprentissage, il est de son devoir de toujours innover, rechercher, proposer, de résister et de lutter pour que la réussite pour tous soit d'abord un concept acceptable par la majorité et une réalité ensuite.

6) Des débats nécessaires, des consultations indispensables. Au-delà de l'évaluation, des sujets prégnants et un corps professionnel à écouter.

La SPG appelle enfin tous les acteurs de l'école à dégager de vraies forces de proposition. Si **l'éducation est l'affaire de tous**, on ne peut se contenter de slogans et faire l'impasse sur des débats de fond. Des sujets aussi primordiaux que la formation des maîtres, la prise en charge des élèves en difficulté, l'école obligatoire dès 4 ans, l'avenir du cycle d'orientation et du parcours gymnasial, l'évolution d'un concept de scolarité obligatoire cohérente d'un bout à l'autre, l'horaire de l'écolier, la politique des langues, etc. doivent pouvoir bénéficier d'un traitement objectif, argumenté, et ne pas servir des fins politiciennes, médiatiques ou populistes. Les professionnels de l'enseignement, par la voix de leur association, doivent être entendus et écoutés. La SPG, pour sa part, réunira au sein du corps enseignant primaire, comme par le passé, toutes les tendances, avis, jusqu'aux plus minoritaires, et conduira toutes les consultations nécessaires jusqu'à ce que des options générales, majoritaires puissent être dégagées.

7) Vers la paix scolaire et la confiance entre l'école et la société

La SPG demande à ses membres et mandate ses instances pour tout mettre en œuvre afin que la **paix scolaire** et la confiance, pour le bien des élèves, des parents, de la société et des enseignant-e-s, soient retrouvées rapidement. **Construire ensemble l'école de demain est possible.**